

OFFRE D'EMPLOI

*Tu crois en l'importance de l'institution communale
porteuse de l'action publique de proximité
au bénéfice de la population et du développement durable du territoire ?*

Tu es créatif, tu aimes relever des défis, chercher et mettre en œuvre des solutions en équipe ?

*Rejoins notre équipe dynamique du SPCPF pour ensemble innover
dans l'accompagnement de l'évolution de nos communes polynésiennes !*

Nom de la collectivité : **Syndicat pour la Promotion des Communes de PF / SPCPF**

Emploi : **Chargé(e) du développement des usages du numérique**

Catégorie¹ : A ☐ B ☒ C ☐ D ☐

Spécialité¹ : Administrative ☐ Technique ☒ Sécurité civile ☐ Sécurité publique ☐

Niveau de diplôme minimum requis : Aucun ☐ DNB/CAP/BEP ☐ BAC+2 ☒ BAC+5 ☐

Grade(s) : **Technicien/technicien principal**

Service : **Informatique**

Date et heure limite de dépôt des candidatures : **Lundi 31 mai 2021 à 11h00**

Emploi à pourvoir à compter de : **Juillet 2021**

Type de recrutement¹ : permanent ☒ temporaire ☐ (durée du CDD en mois :)

Recrutement ouvert à :

- Tout fonctionnaire communal du grade de technicien ou de technicien principal ;
- Lauréat du dernier concours B ;
- Tout fonctionnaire autre que communal de spécialité et de grade équivalent (en détachement) ;
- En l'absence de candidat précédemment cité, le recrutement est ouvert à toute personne répondant aux conditions statutaires, de préférence de niveau BAC+2

Missions :

La mission du chargé du développement des usages du numérique consiste à participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique intercommunale en matière de développement des usages et services numériques.

Le chargé du développement des usages du numérique du SPCPF est responsable des domaines suivants :

- Les solutions numériques (métiers, techniques) adaptés au contexte polynésien ;
- La recherche et relations avec les distributeurs ou concepteurs de solutions numériques.

¹ Pour cocher la case en version numérique, double cliquer sur la case et sélectionner « case activée » et OK

Chaque domaine comprend un volet administratif et un volet technique.

Pour assurer sa mission, il travaille en étroite collaboration avec le chef de projet technique des SI, le référent sécurité des SI et l'administrateur d'applications métier.

Activités principales

Liées au SPCPF

Mise en place et réalisation d'une veille technologique et réglementaire sur les usages du numérique

- Etablit un suivi des usages des solutions déployées par le SPCPF ;
- Propose des évolutions sur les produits et services actuels en lien avec les nouveautés ;
- Recense les innovations numériques adaptées aux spécificités polynésiennes ;
- Définit et supervise la réalisation des prototypes et des tests fonctionnels.

Conduite de projet

- En concertation avec les usagers (communes, SPCPF), réalise l'état des lieux, définit les besoins métier, établit les spécifications fonctionnelles générales nécessaires à la rédaction précise du cahier des charges ;
- Prévoit les moyens à mettre en œuvre (humains, techniques, financiers...) ;
- Met en place tous les indicateurs nécessaires au suivi et à la gestion du projet, notamment sur l'évaluation de la performance, des coûts et des délais ;
- Bâtit et suit le plan d'actions ;
- Organise, coordonne et anime les groupes de travail de l'équipe projet constituée d'usagers du monde communal ;
- Est conseil dans les choix techniques à faire en fonction du risque et du résultat ;
- Recherche des financements et élabore des dossiers de demandes de subventions ;
- Participe au processus de passation des marchés publics (rédaction, analyse, choix) ;
- Fait circuler et diffuse l'information côté métiers.

Préparation, déploiement du projet et mise en actions d'accompagnement des utilisateurs :

- Définit la cible utilisateurs ;
- Définit au plus tôt la méthode et les moyens pédagogiques de formations des utilisateurs ;
- Met en œuvre la formation et l'accompagnement des utilisateurs en fonction de leurs besoins ;
- Rédige la documentation (guides, modes opératoires...) ;
- Participe à la définition du service de support à l'utilisateur ;
- Participe à la définition des modalités de traitement des demandes d'évolutions ;

Activités secondaires

A la demande du responsable du service Hotline et en accord avec la responsable de département, le chargé peut être amené à soutenir techniquement le service de support aux utilisateurs de manière occasionnelle.

A la demande de la direction générale et pour des nécessités de service, le titulaire du poste peut être amené à apporter des aides ponctuelles dans des domaines d'activités qui ne sont normalement pas de sa compétence.

Compétences

- **Connaissances (savoirs)**
 - Une bonne culture des TIC avec une vision prospective dans les domaines des infrastructures, des évolutions des services et des usages, des applications économiques ;
 - L'urbanisation du système d'information ;
 - Les méthodes de gestion de projet ;
 - Les domaines métiers dans les communes ;
 - La planification, le reporting et la gestion de déploiement ;
 - Les principes d'élaboration d'indicateurs et de tableaux de bord ;
 - La démarche qualité ;
 - La sécurité des SI ;
 - La gestion du budget et des finances ;
 - L'anglais technique ;
 - Le code Polynésien des marchés publics ;
 - Le contexte réglementaire, organisationnel et technique et les modalités de mise en œuvre des projets numériques ;
 - Les organisations communales : connaissance des priorités et des enjeux métier.

- **Expérience et pratique (savoir-faire)**
 - Conduire un projet dans les règles de l'art ;
 - Animer et à coordonner plusieurs projets ;
 - Travailler en équipe ;
 - Réaliser les veilles technologiques et juridiques et une recherche documentaire ;
 - Accompagner les agents et les élus dans la conduite du changement ;
 - Gérer des relations fournisseurs ;
 - Animer et conduire une réunion ;
 - Fédérer le groupe projet : animer, rassembler, suivre le projet et trouver des compromis entre les collectivités ;
 - Rédiger des procédures, des cahiers des charges ;
 - Communiquer et rendre compte ;
 - Alerter et remonter les problématiques : prioriser les alertes et appliquer le traitement adéquat
- **Attitude et comportement (savoir-être)**
 - Curiosité intellectuelle et ouverture aux évolutions techniques et organisationnelles ;
 - Esprit d'initiative ;
 - Esprit d'analyse et de synthèse ;
 - Créativité ;
 - Esprit d'équipe et sens du travail en commun ;
 - Autonomie ;
 - Rigueur et organisation ;
 - Force de proposition ;
 - Pédagogie et diplomatie ;
 - Qualités relationnelles ;
 - Persévérance ;
 - Etre organisé, rigoureux et réactif

Disponibilité pour des missions dans les îles et hors Polynésie française.

Localisation : **Papeete (siège du SPC – à Patutoa) avec déplacements sur Tahiti et dans les archipels.**

Temps de travail¹ : temps complet ☒ temps non complet ☐ (durée mensuelle :)

Rémunération : **conditions statutaires**

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Monsieur le Président du SPCPF selon les modalités ci-dessous indiquées :

- **Pièces obligatoires** : lettre de motivation + CV + copie des diplômes + Copie d'une pièce d'identité + copie carte CPS+ Copie du permis de conduite
- **Dépôt au SPCPF sous enveloppe avec la mention « recrutement d'un(e) chargé(e) du développement des usages du numérique »** : Servitude Tepihaa 2 – Patutoa – PAPEETE
- **Par mail à l'adresse** : audrey.scottodanielo@spc.pf

Zone réservée à l'employeur et au CGF (non publiée)

Dates de publicité du : **03 mai 2021 au 31 mai 2021**

I - Pour les annonces relatives aux emplois permanents, merci de préciser le motif selon qu'il s'agisse :

-D'une vacance d'emploi¹ :

- ☐ Emploi nouvellement créé
- ☐ Agent non titulaire en fin de contrat
- ☐ Avancement de grade ou accès à un cadre d'emplois d'un niveau supérieur
- ☐ Congé parental
- ☐ Mutation
- ☐ Détachement
- ☒ Disponibilité (suite mise en disponibilité de Larry LANGY)
- ☐ Agent atteint par la limite d'âge
- ☐ Démission
- ☐ Licenciement

-D'un remplacement temporaire¹ :

- ☐ Tous les cas correspondants à une position d'activité (congé annuel, congé de maladie, congé de longue maladie, congé de longue durée, congé pour maternité ou pour adoption, congé lié aux charges parentales, congé de formation, congé pour validation des acquis de l'expérience)
- ☐ Exclusion temporaire de fonction

II - Pour les annonces relatives aux emplois non permanents, merci de préciser le type d'emploi :
(art.8 de l'ordonnance n°2005-10)

- ☐ Emploi saisonnier
- ☐ Emploi répondant à des besoins occasionnels

¹ Pour cocher la case en version numérique, double cliquer sur la case et sélectionner « case activée » et OK